

URBANISTE DU SI

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Architecte du Système d'information - SI.**
- > **Architecte fonctionnel du système d'information (SI).¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'urbaniste prévoit et conçoit l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information et de communication dans le respect des contraintes externes et internes et des objectifs de l'établissement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Proposition des scénarios d'évolution du système d'information et de communication avec intégration des besoins, des technologies et de la sécurité.
- Définition des référentiels, prise en compte de l'évolution des standards en relation avec les architectes.
- Construction et prise en compte de l'évolution de la cartographie du système d'information et de communication.
- Définition des préconisations.
- Évaluation de la pertinence et de la cohérence des projets par rapport à l'architecture cible et aux systèmes existants.
- Comparaison avec des systèmes d'information et de communication équivalents dans des organisations comparables.
- Conseil aux décideurs (directions, ligne hiérarchique) sur les choix, les projets et les activités du domaine d'activité.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Architecture fonctionnelle du système d'information. ▪ Architectures techniques, outils, progiciels. ▪ Méthodes de gouvernance et de pilotage. ▪ Droit des technologies de l'information et de la communication.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les techniques de représentation systémique. ▪ Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs. ▪ Imaginer des solutions et les présenter de façon pédagogique. ▪ Prendre en compte la sécurité et les contraintes juridiques.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens de la négociation. ▪ Rigueur. ▪ Bon relationnel.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Responsable sécurité des systèmes d'information.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Évolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

- Développement de nouvelles technologies.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

**** Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*

